

DELIBERATION N° 88/03-08 - SORTIE DE 3 JOURS A CLAIRSAPIN/DEMANDE DE PARTICIPATION COMMUNALE

Monsieur SQUILLACE informe l'Assemblée qu'il a été saisi d'une demande de participation communale par le Directeur de l'Ecole primaire J. Prévert.

En effet, le projet de sortie neige de 3 jours présenté précédemment pour une classe de CE2 de 28 élèves (classe de Madame KORNSBRUST) n'ayant pu aboutir, une nouvelle demande est faite pour un séjour de même durée, au même endroit, en Mai 1988.

Le centre d'accueil est CLAIRSAPIN (organisme : F.O.L. de M. et M.). Le séjour serait consacré à la visite d'une exploitation agricole et observation de la flore locale. Il a reçu un avis réservé de la part de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Le coût approximatif du séjour pour la classe de 28 élèves s'élèverait à 15 000 F environ, pour lequel il est demandé une participation communale de 70 % équivalent à ce qui existe en matière de classes de découverte, soit un montant de 10 500 F.

Il rappelle que si le projet précédent avait reçu un avis très favorable de l'I.D.E.N., il devait se réaliser dans le cadre d'une sortie de neige.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
par 19 voix contre et 6 pour :

- donne un avis défavorable à la sortie de 3 jours à CLAIRSAPIN.